

UTILISATION

DE LA DÉBROUSSAILLEUSE

Juillet 2024

Les débroussailleuses sont des machines portatives destinées à l'entretien des espaces verts, des sous-bois, des clôtures, des talus, des prairies... Ce type de machine comprend le bloc-moteur, un tube-support contenant l'arbre de transmission et le renvoi d'angle. Le tube support porte les poignées réglables et le point d'accrochage du harnais de l'opérateur. Différents outils interchangeables peuvent être utilisés selon les objectifs de travail. Cet équipement souvent banalisé, reste pourtant un outil exposant les agents à des risques pouvant leur causer de graves lésions.



Les règles de base aux outils tranchants s'appliquent : obligation réglementaire de conformité des dispositifs de sécurité et le port des équipements de protection individuelle (EPI).

Rappel :

Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec la débroussailleuse. Une exception est permise pour les apprentis de plus de 16 ans, sous surveillance d'une personne compétente, après accord de l'Inspection du travail.

LES RISQUES LIÉS A L'UTILISATION DE LA DÉBROUSSAILLEUSE

- ☞ Projection d'éclats de bois, cailloux, poussières, déjection canine ou autres au niveau du corps ou du visage de l'agent ou du public.
- ☞ Coupure avec les lames ou le fil en mouvement (déboussaillage...) ou à l'arrêt (transport, entretien, maintenance...)
- ☞ Chute lors d'un travail sur terrain humide, en pente ou accidenté
- ☞ Brûlure au contact du moteur
- ☞ Incendie lors du remplissage du réservoir de carburant
- ☞ Bruit émis par la machine (émission généralement > à 85 dB(A))
- ☞ Heurt par un tiers lié à la circulation routière
- ☞ Chute de hauteur de l'agent (travail en hauteur)
- ☞ Manutention manuelle de la machine (non-port ou mauvais réglage du harnais)
- ☞ Vibrations de l'appareil (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains)



EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE



Chaussures de sécurité montantes ou **bottes de sécurité**

Vêtements de travail ajustés et longs (pantalons et manches longues) pour permettre aux agents d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Vêtement de signalisation à haute visibilité de classe 2 minimum si intervention sur la voirie

Gants (résistants aux coupures et perforations)

Protection auditive (casque antibruit ou bouchons d'oreilles)

Visière de protection (grillage métallique ou plastique)

Lunette de protection, l'écran facial offre différents degrés de sécurité oculaire.

PREPARATION DU TRAVAIL

- ☞ Effectuer une reconnaissance de la zone de travail (type de plantations, trous, fossés, fil de fer...).
- ☞ Baliser la zone de travail. Installer une signalisation temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique.
- ☞ Choisir une machine appropriée au travail à réaliser (puissance, poids, du fil de coupe, la lame...).
- ☞ Vérifier l'état d'usure du fil ou de la lame (remplacer toute lame courbée ou endommagée) et les fixer solidement.
- ☞ S'assurer que les dispositifs de sécurité sont en place et fonctionnent correctement (protège-main, gâchette d'accélération, silencieux, système anti-vibrations...).
- ☞ Faire le plein d'essence avant de commencer, pendant que le moteur est froid, dans un endroit aéré.
- ☞ Utiliser un bidon homologué pour les carburants.
- ☞ Ne pas fumer.
- ☞ Mettre les équipements de protection individuelle nécessaires.
- ☞ Démarrer la débroussailleuse en la plaquant fermement au sol avec la main gauche.
- ☞ Contrôler le bon fonctionnement des principaux organes de commande de l'outil (contrôler le ralenti : les lames ou fil doivent être immobiles si la manette de gaz est au repos).
- ☞ Disposer d'une trousse de premiers secours et avoir au minimum un agent formé aux gestes de premiers secours sur le chantier.
- ☞ Assurer un suivi médical régulier des agents par le médecin du travail.
- ☞ Vaccination antitétanique à jour.

PENDANT LE TRAVAIL

- ⇒ Assurer un périmètre de sécurité suffisant autour de la zone de travail.
- ⇒ Travailler en position stable en tenant toujours la machine à deux mains et devant soi.
- ⇒ Dégager la zone travail en enlevant les branchages au fur et à mesure du chantier. Dans ce cas, poser la machine au sol ou la tenir par la poignée avant.
- ⇒ Equilibrer la machine en réglant le harnais et les poignées de commandes en fonction de la taille de l'agent et du type de travaux à réaliser
- ⇒ En cas de bourrage, arrêter le moteur.
- ⇒ Procéder à l'inspection régulière de la machine afin de s'assurer qu'elle soit solidement maintenue et ne présente aucune dégradation.
- ⇒ En cas d'endommagement des lames, les changer immédiatement.
- ⇒ Dans la mesure du possible, refaire le plein d'essence quand le moteur est froid. Dans le cas contraire, utiliser un bidon équipé d'un bec verseur avec arrêt automatique du remplissage dès que le réservoir est plein.
- ⇒ Ne pas fumer



Penser à vérifier régulièrement lors du chantier la présence ou non de personnes susceptibles de recevoir des projectiles.

APRES LE TRAVAIL

- ◇ Pour le transport et le remisage de la machine, protéger les lames au moyen du fourreau de protection
- ◇ Avant toute intervention d'entretien, arrêter le moteur et débrancher la bougie
- ◇ Assurer un entretien régulier de la débroussailleuse (nettoyage, lubrification, affûtage...)
- ◇ Ranger la débroussailleuse dans un lieu sec bien ventilé et protégé des intempéries
- ◇ Se laver les mains contribue à **prévenir, réduire et limiter le risque de transmission** de virus et bactéries.